



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

SO

TROISIÈME PUBLICATION

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Chandra SA en liquidation, Fribourg**
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale
3. Date de la décision: 09.12.2010
4. Échéance de préavis des créances: **24.01.2011**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
c/o Comptabilité et Gestion SA Fribourg, Grand-Places 14,
1700 Fribourg
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: Il est d'ores et déjà envisagé de procéder à une répartition anticipée après un délai de trois mois suivant la troisième publication de cet avis, conformément à l'art. 745 al. 3 CO.

Etude de Notaires Olivier Andrey
1700 Fribourg

05956774



Freitag - Vendredi - Venerdì, 24.12.2010, No 251, Jahrgang - année - anno: 128

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori Liquidations-Schuldenruf einer Aktiengesellschaft (Art. 742 OR) - Appel aux créanciers à la liquidation d'une société anonyme selon art. 742 CO - Grida ai creditori alla liquidazione di una società anonima (art. 742 CO)